

Adam Kyomuhendo

Boursier autochtone de l'OMPI pour l'année 2024

Adam Kyomuhendo est un Musongora du peuple autochtone Basongora du Sud-Ouest et d'autres régions de l'Ouganda.

Adam est diplômé de l'Université Makerere, à Kampala, où il a obtenu un master en philosophie appliquée aux sciences sociales (2024), un master en droit (2018) et une licence de droit (2013). Il est également titulaire d'un diplôme d'études supérieures en pratique juridique (2015) du Law Development Centre de Kampala. En outre, il a suivi des formations sur divers aspects du droit de la propriété intellectuelle dispensée par l'Académie de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Il a également enseigné le droit de la propriété intellectuelle à l'Uganda Management Institute, le centre national de formation dans le domaine de la gestion et de l'administration en Ouganda, et a été professeur invité au Centre de droit de l'environnement de la Faculté de droit de l'Université de Cologne (Allemagne).



Depuis plus de 10 ans, Adam participe au niveau local au mouvement des peuples autochtones en Ouganda et dans toute l'Afrique de l'Est, notamment par l'intermédiaire du Forum stratégique des peuples autochtones – Afrique, une organisation à but non lucratif qui milite pour la défense des droits des peuples autochtones en Afrique et dans le monde. Il a participé à plusieurs initiatives Sud Sud visant à améliorer la situation des peuples autochtones.

Adam est membre de plusieurs organisations professionnelles, notamment l'Uganda Law Society, l'East Africa Law Society, l'International Society of Public Law (ICON.S), le Global Network of Human Rights and the Environment (GNHRE) et la Commission mondiale du droit de l'environnement de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Au sein de l'UICN, il dirige les comités thématiques sur les forêts et le changement climatique. En outre, Adam a beaucoup plaidé sur les questions relatives aux droits des peuples autochtones et autres droits fondamentaux devant les tribunaux ougandais et la Cour de justice de l'Afrique de l'Est, l'organe judiciaire supranational de la Communauté d'Afrique de l'Est qui comprend les États partenaires de l'Ouganda, à savoir le Kenya, la Tanzanie, le Rwanda, le Burundi, le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo et la République fédérale de Somalie. En reconnaissance de son travail, il a bénéficié de bourses d'études de l'Institute for the Study of Human Rights de l'Université Columbia à New York (2021), de l'Initiative de soutien à la cyberdiplomatie de l'Union européenne (2022-2023) et de la Fondation Alexander von Humboldt (2024).